RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud

Édito

Roland KLEIN

Président de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud

Chaque année, un « Rapport d'Activité » permet de rappeler, les grandes lignes et les faits marquants de l'activité de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud.

C'est l'occasion de voir le chemin parcouru et illustré, par des réalisations concrètes, par le déploiement de nouveaux services à la population et par des programmes d'animations thématiques variés, l'action intercommunale au service de ses habitants. Au-delà des politiques sectorielles qui sont menées quotidiennement : emploi, formation, rénovation énergétique, petite enfance, déchets, cohésion sociale, santé, économie, mobilités, tourisme, ... Sarrebourg Moselle Sud continue de dessiner l'avenir et l'aménagement de son territoire en demeurant fidèle aux enjeux prioritaires que nous nous sommes fixés et pour lesquels nous continuons et continuerons de mettre toute notre énergie au développement harmonieux et équilibré du pays de Sarrebourg.

Ce rapport revêt une importance majeure : il affiche les résultats de l'action publique et des engagements que nous avons pris. Ce rapport est d'autant plus important qu'il témoigne, en creux et au-delà de la fermeté de nos engagements, de notre capacité à mettre en œuvre un projet politique sur les moyen et long termes tout en faisant face, avec agilité, lucidité et bon sens, à tous les soubresauts des contextes internationaux et nationaux. Et la mise en cause récente, tout à fait grossière, de l'action des collectivités locales par des ministres responsables de la dérive des comptes publics oublie de préciser que ces mêmes collectivités respectent avant tout la « Règle d'or » : elles ne votent jamais leur budget en déficit. Si leurs dépenses de fonctionnement augmentent c'est sous la double pression de la revalorisation des salaires des agents imposées par l'Etat et des coûts de l'énergie. Et beaucoup de dépenses nouvelles résultent des transferts de compétences et donc d'obligations nouvelles mis à la charge des collectivités par l'Etat.

Oui, dans le contexte actuel, vos communes et la Communauté de communes restent les piliers de stabilité, d'innovation et de performance publique.

Je suis ainsi très heureux de vous inviter à lire les pages qui suivent et j'en profite pour remercier très chaleureusement les élus pour leur implication et féliciter les agents communautaires. Chacun à leur niveau contribue au rayonnement et à l'attractivité du territoire où il fait si bon vivre.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Roland KLEIN

Sommaire

Carte du territoire	**1.**
Compétences	**2.**
Temps Forts	**3.**
Finances	**5.**
Ressources Humaines	**9.**
Office de Tourisme	**11.**
Habitat	**13.**
Mobilité	**15.**
Cohésion Sociale	**17.**
Médico Social	**19.**
Assainissement	**21.**
GEMAPI	**23.**
Pépinière d'Entreprises	**25.**
Économie Circulaire	**27.**
Aménagement et Développement	**29.**
Réseaux Sociaux	**31.**
Partenaires	**32.**

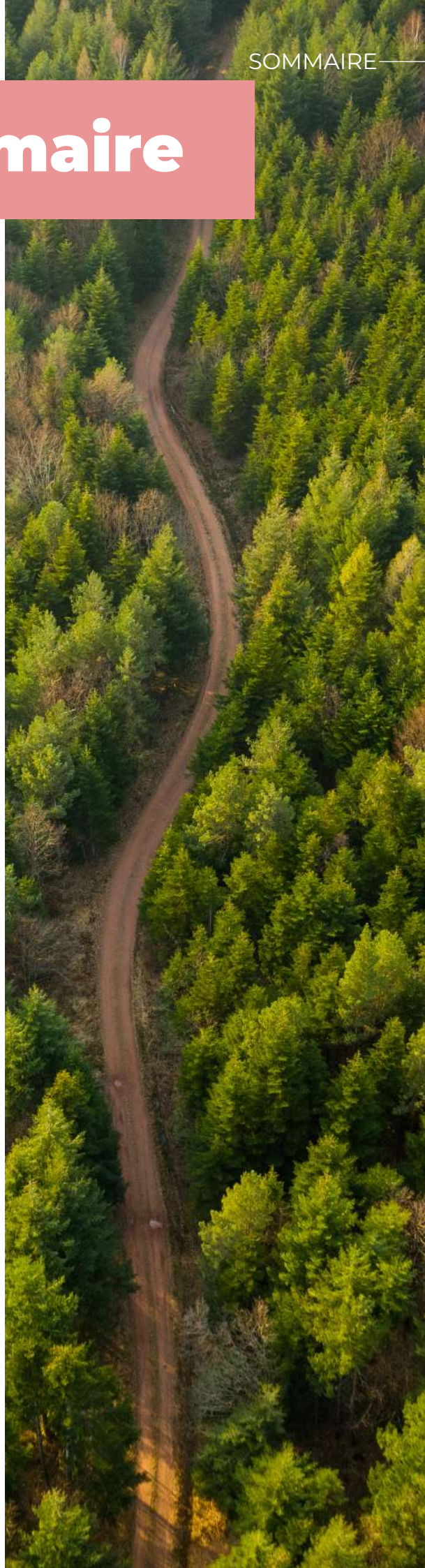

76 COMMUNES

46 671 HABITANTS

832 KM²

02 CONFÉRENCES DES MAIRES

08 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

22 RÉUNIONS DE BUREAU

107 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

185 DÉLIBÉRATIONS

Compétences

OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion de l'aire d'accueil

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

TOURSIME

Promotion du tourisme, création d'un office de tourisme intercommunal

DÉCHETS

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

OPTIONNELLES

INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Gestion d'un équipement culturel à Berthelmin
- Golf de Sarrebourg
- Aérodrome de Buhl-Lorraine
- Service de portage de repas sur les territoires défaillants en prestataires privés
- Relais assistants maternels

ENVIRONNEMENT

Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

LOGEMENT

Politique du logement et du cadre de vie, politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

MAISON DE SERVICE PUBLIC

Création et gestion de la maison de services au public

SANTÉ

Réduction des inégalités sociales, territoriales et de santé à travers le Contrat Local de Santé Sarrebourg – Phalsbourg (CLS Sarrebourg – Phalsbourg)

VOIRIE

Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

ASSAINISSEMENT

Eaux usées
Eaux pluviales
SPANC

FACULTATIVES

PISTES CYCLABLES

Conception, réalisation et gestion de pistes cyclables

TRANSPORT

Organisation du transport collectif des personnes dans son ressort territorial d'autorité organisatrice de la mobilité

SDIS

Contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours par substitution aux contributions des communes

FIBRE OPTIQUE

Etablissement, exploitation et mise à disposition d'un réseau de communication électronique dans les conditions prévues par la loi, réalisation de toutes prestations, acquisitions ou travaux nécessaires au développement du réseau

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Intervenantes dans le champ de compétences de la CCSMS

Temps forts

JANVIER 2023
Lancement de la première promo du Créa Lab, avec 8 entrepreneurs

5 JUIN 2023
Inauguration de la nouvelle piste cyclable de la CCSMS, reliant Lorquin à Center Parcs Les Trois Forêts, soit 6,5km de piste cyclable.

3 ET 4 FÉVRIER 2023
Participation de la CCSMS au Forum Ton Métier Ton Avenir, plus de 1300 élèves ont été accueillis

12 AU 14 MAI 2023
Participation de la CCSMS à la 10ème édition «Sarrebourg Expo»

AVRIL 2023
Lancement de l'appel à candidatures Créa Lab, 2ème promo

2 AU 26 MAI 2023
Organisation du défi « Au boulot, j'y vais autrement » sur le territoire

SEPTEMBRE 2023
Lancement de la phase test
« Le vélo débarque à Sarrebourg ! »

SEPTEMBRE 2023
Lancement de l'Atelier de transformation des chutes de cuir et de tissu avec Entraide Emploi

16 SEPTEMBRE 2023
Championnat national des élus de cyclisme sur route, organisé à Sarrebourg et remporté par Fabien DI FILIPPO

17 ET 18 NOVEMBRE 2023
1er Hackathon de la création d'entreprise organisé en Moselle Sud, avec la participation de 4 équipes et de 12 personnes

2 AU 27 DÉCEMBRE 2023
1ère édition de l'évènement « La Forêt Magique de Noël » organisé par la CCSMS à Sarrebourg

11 DÉCEMBRE 2023
Signature du Contrat Local de Santé du Pays de Sarrebourg - Phalsbourg par 11 partenaires

Finances

Le budget 2023 a permis de réaliser des projets structurants et d'améliorer les services communautaires pour nos habitants. Grâce à une gestion équilibrée, nous avons pu répondre aux besoins du territoire. Retrouvez ci-après le compte administratif de l'année 2023

Dépenses totales

49.5M€

-2.6% /2022

En fonctionnement

36.5M€

+0.3% /2022

En investissement

13M€

-9.9% /2022

RÉTRO SPECTIVE

Faits marquants

- Reversement de près de **720 000 €** de TLCFE aux communes.
- Plus de **2 000 000 €** de travaux d'assainissement sur Gosselming-Bettborn
- Acquisition du **CASINO**

Taux de fiscalité pour l'année 2023

Pour l'année 2023, la CCSMS a décidé d**e ne pas modifier les taux pour les taxes foncières** et de fixer les taux de fiscalité directe locales tel que :

Taxe d'habitation : 2.64%
(inchangée)

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 1.57%
(inchangée)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 7.38%
(inchangée)

Cotisation foncière entreprises : 18.94%
(augmentation de 0.42%)

Dépenses de fonctionnement du budget global : Total de 36 516 630€

23 867 510€
Budget Principal

6 561 761€
Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC)

68 165€
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

942 336€
Bâtiments

0€
Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

1 624 030€
Zone d'Activité (ZA)

1 056 080€
Transport

1 032 191€
Tourisme

993 661€
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

370 897€
Pépinière

Dépenses d'investissement du budget global : Total de 13 071 004€

3 107 245€
Budget Principal

7 461 538€
Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC)

0€
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

433 741€
Bâtiments

0€
Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

1 253 918€
Zone d'Activité (ZA)

38 314€
Transport

533 844€
Tourisme

178 814€
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

63 589€
Pépinière

Pour l'année 2023, vous trouverez ci-dessous les tableaux relatifs aux fonds de concours d'investissement et aux fonds de concours pour la rénovation énergétique. Ces tableaux présentent les communes, leurs projets, le coût des travaux, ainsi que les montants attribués par la CCSMS.

Fonds de concours d'investissement

Un fonds de concours d'investissement est une aide financière accordée par une collectivité territoriale, comme une Communauté de Communes, à ses communes membres pour soutenir la réalisation de projets d'investissement. Ces fonds visent à cofinancer des travaux d'infrastructure, d'équipement public ou d'autres projets ayant un impact positif sur le territoire, favorisant ainsi le développement local et l'amélioration des services publics.

Commune	Objet	Coût des travaux	Montant attribué
BARCHAIN	Réfection de la voirie sur la Grand-Rue	74 975,50 €	10 535,00 €
BELLES-FORÊTS	Aménagement des aires de jeux	42 925,96 €	7 568,00 €
BUHL-LORRAINE	Sécurisation de la route de Hesse	88 987,50 €	22 011,00 €
DIANE-CAPPELLE	Réfection du parvis de la Mairie	68 678,50 €	17 159,00 €
DOLVING	Réfection de la voirie rue d'Oberstinzel	56 877,00 €	15 482,00 €
FÉNÉTRANGE	Aménagement et agrandissement du cimetière	35 311,00 €	12 786,50 €
FÉNÉTRANGE	Création d'un chemin piéton le long de la RD 38	27 914,00 €	6 518,50 €
GONDREXANGE	Rénovation du logement communal	20 240,77 €	8 760,00 €
GUERMANGE	Achat d'une tondeuse autoportée	6 384,50 €	3 192,00 €
GUERMANGE	Sécurisation de la traversée du village	37 188,65 €	6 540,00 €
HARTZVILLER	Aménagement de la voirie rue de la Forêt	60 625,00 €	22 330,00 €
HAUT-CLOCHER	Aménagement de sécurisation du village	49 866,00 €	8 000 €
KERPRICH-AUX-BOIS	Mise aux normes de sécurité du pont de l'écluse 1	34 010,00 €	11 647,00 €
MITTERSHEIM	Embellissement et aménagement du camping	77 025,37 €	27 175,00 €
NEUFMOULINS	Élaboration d'un PLU	24 200,00 €	7 260,00 €
NIDERVILLER	Équipement de sécurité du complexe de salles	12 348,00 €	6 174,00 €
SAINT-GEORGES	Achat d'un gyrobroyeur (montant définitif)	7 738,35 €	3 869,00 €
SAINT-QUIRIN	Aménagement local cantine scolaire	10 235,40 €	5 117,00 €
SCHNECKENBUSCH	Création d'un cheminement piétonnier	15 197,00 €	1 846,00 €
VASPERVILLER	Rénovation de la bibliothèque municipale	59 517,57 €	14 851,00 €

Fonds de concours rénovation énergétique

Un fonds de concours pour la rénovation énergétique est une aide financière spécifique destinée à encourager les communes à réaliser des travaux de rénovation énergétique sur leurs bâtiments publics. Ce fonds est mis en place pour soutenir des projets visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments, réduire les consommations d'énergie et limiter l'empreinte carbone. Les aides sont attribuées sous conditions et peuvent couvrir une partie des coûts liés aux travaux nécessaires pour atteindre des niveaux d'efficacité énergétique définis.

Commune	Objet	Coût des travaux	Montant attribué
BÉBING	Remplacement du système de chauffage de la mairie et la salle polyvalente	22 210,00 €	5 586,00 €
BUHL-LORRAINE	Menuiseries extérieures de l'école	14 637,71 €	4 757,25 €
GONDREXANGE	Rénovation énergétique des logements	16 052,50 €	8 026,25 €
LAFRIMBOLLE	Rénovation énergétique de la mairie	197 175,00 €	10 000,00 €
PLAINE DE WALSCH	Rénovation énergétique de la mairie	261 000,00 €	10 000,00 €
RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU	Rénovation énergétique de la mairie	181 022,63 €	10 000,00 €
VASPERVILLER	Rénovation énergétique de la bibliothèque	42 189,41 €	10 000,00 €

Montant total des fonds de concours d'investissement attribués

218 821€ pour **810 246,07€** de travaux

Montant total des fonds de concours rénovation énergétique attribués

218 821€ pour **734 287,25€** de travaux

Vous avez des questions ?

Fonds de concours d'investissement
Jean-Marc CHRISTOPHE

03 87 03 50 18
jm.christophe@cc-sms.fr

Fonds de concours rénovation énergétique
Nicolas MAZERAND

03 87 03 26 34
n.mazerand@cc-sms.fr

Ressources Humaines

Le service Ressources Humaine assure la gestion des recrutements, des carrières, des paies, des contrats de travail, la gestion des instances, la formation des agents de la collectivité, l'organisation du travail et la vie au travail.

90 agents rémunérés
♀ 47 | ♂ 43

57 fonctionnaires
♀ 27 | ♂ 30

32 contractuels
dont **23%** en CDI
♀ 20 | ♂ 12

01 apprenti
♀ 00 | ♂ 01

RÉTRO SPECTIVE

Le personnel sur l'année 2023

- **106 agents** rémunérés sur l'année 2023, dont **6 saisonniers**
- **12 départs et 13 arrivées**
- **84,07 agents** en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR)
- **En moyenne,** les agents de la collectivité ont **40 ans**

Formation

En 2023 **80,7% des agents permanents** ont suivi une formation d'au moins un jour.

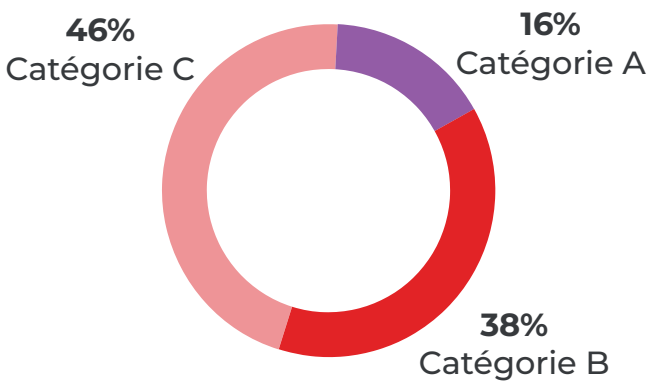

Répartition des agents

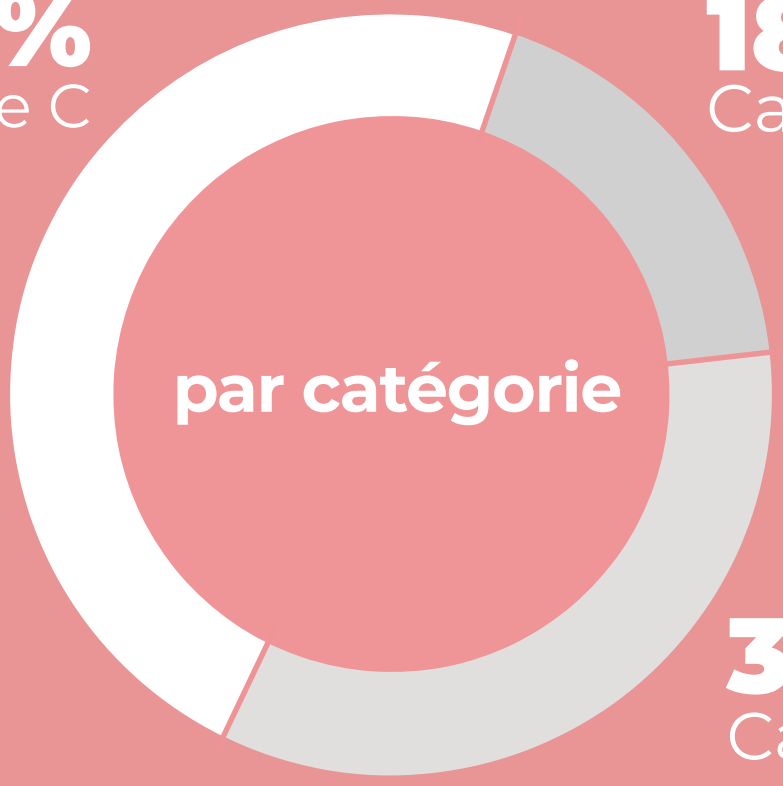

48%
Catégorie C

18%
Catégorie A

34%
Catégorie B

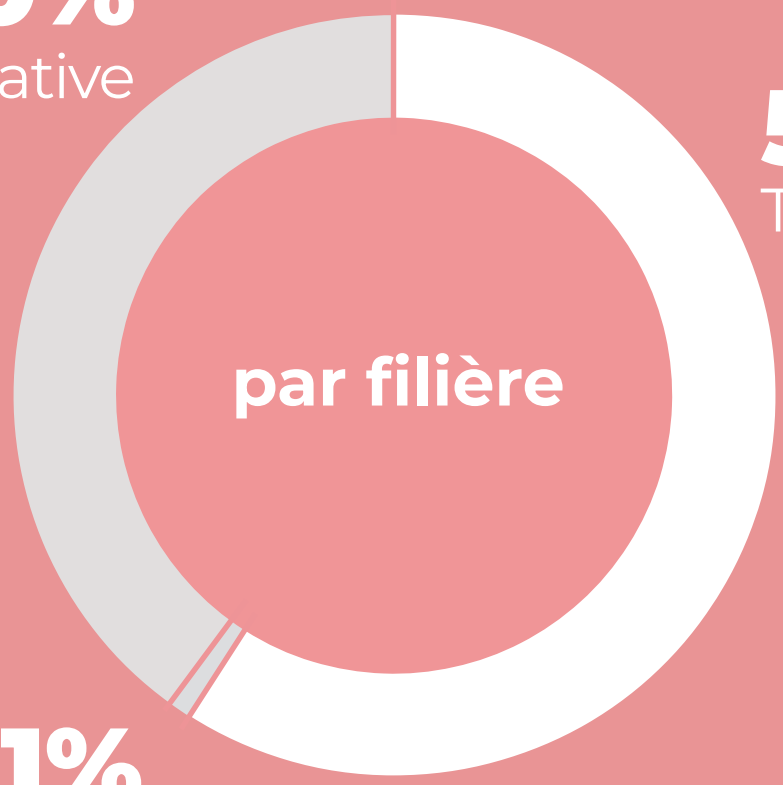

40%
Administrative

59%
Technique

1%
Médico-social

Office de **tourisme**

2023 signe le renouvellement du label Qualité Tourisme pour notre territoire, pour les 5 prochaines années. Avec la diversité de ses paysages et de ses animations, Sarrebourg Moselle Sud se distingue avec une belle attractivité touristique.

50 634

Visiteurs sur le site internet de l'Office de Tourisme

+52.52% /2022

24 877

Visiteurs renseignés dans les Bureaux d'Information Touristique de la CCSMS.

+7.92% /2022

12 034

Fiches randonnées consultées sur l'appli Rando Sarrebourg Moselle Sud et le widget.

+10.96% /2022

RÉTRO SPECTIVE

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA)

Les 1er et 2 avril, **1 500 visiteurs** ont pu découvrir les arts décoratifs de la table au fil des siècles au Musée du Pays de Sarrebourg et à la Chapelle des Cordeliers.

Navette Estivale

Ce second partenariat avec le transporteur local iSibus a permis à **342 utilisateurs** de se déplacer, pour 5€ par foyer de 6 personnes, sur 5 sites touristiques du 15 juillet au 15 août.

Animations estivales

Plus de **2 000 marcheurs au festival Rando Moselle** et pas moins de **2 500 visiteurs** se sont déplacés sur l'ensemble des évènements : **2 marchés du terroir et de l'artisanat, 2 spectacles tout public et la fête du Mouton** avec son marché, le théâtre et le feu d'artifice.

Noël au Pays de Sarrebourg

La nouvelle édition de **La forêt Magique de Noël** s'est tenue du 2 au 27 décembre 2023 à Sarrebourg.

45 000

Visiteurs ont découvert les illuminations, les boules géantes de Noël contées ainsi que le marché artisanal représenté par une **vingtaine d'exposants locaux**.

Suite au succès de la 1ère édition du Sentier des Boules Géantes de Noël en 2022, la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud et la Ville de Sarrebourg ont souhaité présenter un projet plus conséquent afin d'augmenter l'attractivité touristique sur la période de Noël en Moselle et dans le Grand Est.

La Forêt Magique de Noël s'est installée pendant 26 jours sur la Place des Cordeliers à Sarrebourg. Un **sentier des Lanternes** s'inscrivant dans le cadre des **« Noëls de Moselle »**, avec **45 illuminations** émerveillant petits et grands qui enrichissent le parcours et bénéficient de la force promotionnelle conjointe de l'ensemble des sentiers des lanternes du département. **Des animations et un marché de noël** ont complété le parcours des Boules Géantes.

L'objectif de cet événement de fin d'année était d'attiser la ferveur pour la destination de la population locale d'une part, mais également de la clientèle touristique départementale et régionale. L'ambition des prochaines éditions sera d'attirer une clientèle nationale voire frontalière. C'est également un évènement qui a permis de dynamiser le centre-ville de Sarrebourg avec notamment un jeu concours en partenariat avec les commerçants du centre-ville.

Pour un **coût total de 165 000 € HT**, la CCSMS aura auto-financé l'évènement à hauteur de 72 000 € HT et la Ville de Sarrebourg à hauteur de 70 000 € HT. Une subvention du Département et de la Région ont permis d'aider au financement du sentier.

L'ensemble du territoire de Sarrebourg Moselle Sud a offert de belles animations de Noël à l'instar de Fénétrange avec sa **parade de feu**, Saint-Quirin et sa **marche aux flambeaux** ou encore Walscheid avec la **balade de Noël** qui a eu lieu le 29 décembre réunissant **1 000 participants** autour d'une randonnée nocturne de 6 km.

Les points d'information hors les murs ont répondu à **247 demandes !**

Nouveauté : le triporteur, un bureau itinérant au sein de Center Parcs - Les Trois Forêts !

sarrebourg moselle sud émotions nature

www.tourisme-sarrebourg.fr

Habitat

Engagée dans le Plan Climat, l'intercommunalité continue, avec son service Habitat, sa mission de conseil en rénovation énergétique en proposant une aide à la décision et au financement avec deux conseillers l'un dédié aux particuliers et l'autre aux communes pour améliorer l'offre d'habitat sur le territoire

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Le service France Rénov' dédié aux particuliers

France Rénov', c'est le service public mis en place par la CCSMS qui accompagne gratuitement les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ce dispositif permet de prioriser les travaux à réaliser, de trouver des entreprises locales et qualifiées, d'analyser les devis et enfin de comprendre et solliciter les aides financières. Sur l'année 2023 la mission de conseil France Rénov' s'est déclinée en plusieurs actions dont :

L'évènement **Sarrebourg Expo** du 12 au 14 mai 2023 où le service Habitat est intervenu pour répondre en direct aux questions des habitants. Au total, **38 contacts** ont été renseignés pour une future programmation de rendez-vous auprès du conseiller France Rénov' de la CCSMS.

38
contacts qualifiés

RÉTRO SPECTIVE

Des rendez-vous physiques et téléphoniques de l'Espace Conseil France Rénov' ont été assurés tout au long de l'année dans le but d'apporter des conseils techniques, administratifs et financiers aux particulirs qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation de leur logement.

519
rendez-vous en 2023
+9.5 % /2022

Dans le cadre de la semaine du Développement Durable, **2 stands de sensibilisation à la rénovation énergétique** se sont tenus le 23 octobre au Centre Commercial des Terrasses de la Sarre et le 30 octobre à la galerie E.Leclerc.

Conseil en énergie partagé dédidé aux communes

La CCSMS, en partenariat avec l'ADEME et sur une durée de 3 ans, s'est lancée en 2022 dans l'accompagnement des communes du territoire, dans la rénovation du patrimoine et dans la recherche d'économies d'énergie en leur proposant les services d'un Conseiller en énergie partagé (CEP).

13
communes ayant sollicité le service en 2023

10
communes accompagnées dans le bilan énergétique de leur patrimoine en 2023

7
communes ayant bénéficié du fond de concours rénovation énergétique de la CCSMS en 2023

Aide à l'isolation

En septembre 2023, la CCSMS a fait l'acquisition avec l'aide de l'Agence de l'Eau-Rhin-Meuse, de **2950m²** de laine de mouton pour soutenir le développement de la filière au niveau local.
Dans le but de soutenir les communes dans leurs travaux d'amélioration énergétique, un appel à projet a été lancé afin de fournir un maximum de **200m²** de laine.

11
communes ont bénéficié d'isolant local et biosourcé

Diffusion des bonnes pratiques

La grande majorité des communes ont éteint l'élcairage public la nuit et remplacé leur luminaire par du LED, ce qui à généré en moyenne 40% d'économie par communes.

Informations sur les énergies renouvelables

La loi APER demande aux communes de définir des **zones dites d'accélération de développement des énergies renouvelables** sur leur ban communal. La préfecture a demandé aux EPCI de nommer des référent énergies afin de soutenir les communes dans cette démarche.

La CCSMS a désigné le CEP en tant que référent. Le poste du CEP est subventionné par l'ADEME. Des réunions d'informations et d'aide à la définition des zones ont été organisées jusqu'au mois d'avril 2024.

55%
des communes du territoire ont défini des zones d'accélération

Mobilité

Dans le cadre de sa politique Mobilité Durable, la CCSMS s'engage pour des déplacements propres en encourageant à recourir aux transports en commun, au covoiturage, à l'autopartage et au vélo. Le défi écologique est de développer la mobilité douce et collective.

3 003
sessions de recharge aux bornes électriques
dont **1932** qualifiées

81 849
voyages avec le service de transport urbain iSibus (hors scolaire)

1 658
heures réservées pour le service d'autopartage

Défi «Au boulot, j'y vais autrement

En 2023, la CCSMS a organisé une nouvelle fois le défi «Au boulot, j'y vais autrement» sur son territoire.
Pendant 4 semaines, les salariés étaient invités à utiliser des modes de transport plus vertueux pour se rendre au travail (à pied, à vélo, en trottinette, en covoiturage, ou en transport en commun).

Du 2 au 26 mai 2023, ce n'est pas moins de **27 agents de la CCSMS** qui ont participé au défi, soit trois fois plus qu'en 2022. Grâce à leurs efforts, **2 157 km** ont été réalisés en utilisant des mobilités alternatives, dont 1 150km à vélo. Cela a permis d'éviter le rejet de **363 kg de CO2** dans l'atmosphère.

Au classement général du défi multimodal, la collectivité termine **41ème** sur les 99 établissements comptant 21 à 100 salariés

Sur le territoire

9
Entreprises / Administrations participantes

32 829
km effectués

4 677
kg de CO2 évités

RÉTRO SPECTIVE

Savoir Rouler à Vélo

La CCSMS pérennse la mise en place du Savoir Rouler à Vélo en proposant à l'inspection de l'Éducation Nationale de son territoire de former toutes les classes de CM1/CM2 du territoire. L'objectif est de permettre à chaque futur collégien de savoir rouler à vélo en sécurité.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les enfants ont pu découvrir la circulation à vélo à travers plusieurs ateliers : la découverte des bases, l'apprentissage de la signalisation de la route et une mise en situation lors d'une sortie de groupe.

Il s'inscrit dans le cadre de la mise en place de pistes cyclables en Moselle Sud, et permet de préserver la santé et la planète.

19 000
Euros dépensés au total aidés à 50% par Génération Vélo

122
élèves formés au 1er trimestre de l'année 2023-2024

Pour l'année 2024/2025, la CCSMS souhaite mobiliser davantage de classes.

Sarrebourg à vélo, une évidence au quotidien

En septembre 2023, la CCSMS a déposé un dossier pour répondre à l'Appel à Programme Territoires cyclables. L'objectif de cet appel à programmes, piloté par le ministère chargé des transports, consiste à soutenir une ou deux intercommunalités par région, en leur apportant une source de financement sur 6 ans maximum pour accélérer la réalisation des aménagements prévus par leur schéma directeur des aménagements cyclables.

La candidatures de la CCSMS a été retenue le 22 décembre 2023 pour la réalisation de **4 pistes cyclacles** permettant de sécuriser les déplacements à vélo de **47% de la population du territoire** pour rejoindre les pôles générateurs de mobilités (gare, zone industrielle, cité scolaire, régiment...). Trois pistes cyclacles se concentre sur Sarrebourg et une sur Lorquin, permettant ainsi de relier le Center Parcs à Sarrebourg par un itinéraire sécurisé.

L'ensemble du projet a été estimé à **12 330 000€ HT** aidé à **50%** par l'Appel à Programme.

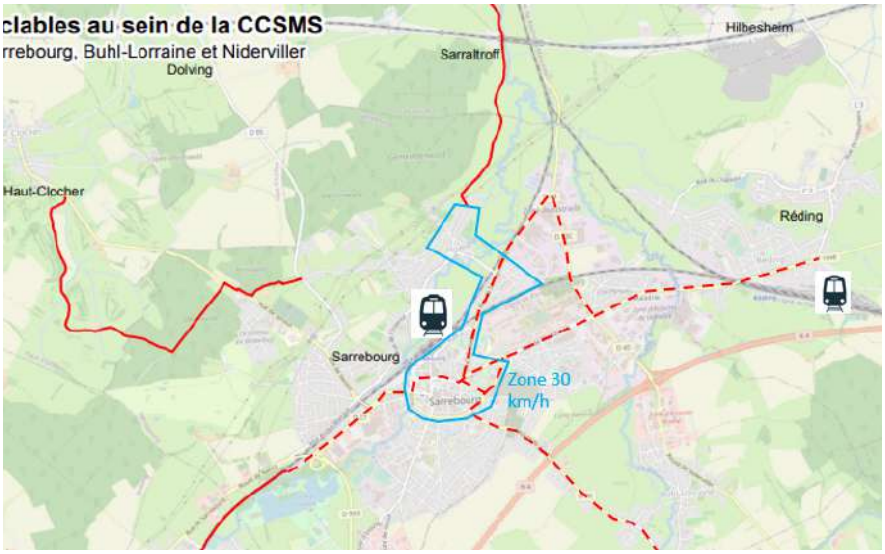

Pistes cyclacles futures

Cohésion sociale

En lien étroit avec les partenaires sociaux, la CCSMS mène des actions de soutien et d'accompagnement au bien-être des habitants du territoire.

La parentalité

En partant des besoins du territoire, la démarche d'investissement social et territorial en 2023 s'est focalisée sur l'axe de travail suivant : la parentalité.

3 projets engagés en 2023 matérialisent l'engagement de la collectivité envers le soutien à la parentalité :

L'espace rencontre La boussole est un lieu neutre, transitoire et autonome qui maintient et restaure des relations entre les enfants et leurs parents, grands-parents...

Il permet un soutien de l'enfant au coeur des situation difficiles, une aide à l'exercice de la parentalité et coparentalité quand elle est possible. Ce lieu est utilisé suite à des prescriptions du juge aux affaires familiales.

Cet équipement est géré par le pôle protection de l'efance du CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes) depuis septembre 2023 dans les locaux du périscolaire d'Imling.

La médiation familiale pour aborder ensemble les questions liées à la séparation et aux enfants lors d'un temps d'écoute et d'échange.

Quand il y a un conflit dans une famille, il est parfois difficile de s'entendre, de communiquer de s'organiser. La médiation familiale permet de prendre un moment pour aborder les problèmes et de tenir compte du bien-être de l'enfant.

L'association Proximité a été accompagnée en 2023 pour mettre en place cet équipement début 2024 sur Sarrebourg

Le lieu d'Accueil Enfant Parent est un espace convivial qui accueille, de manière libre, anonyme et sans inscription, de jeunes enfants dès la naissance jusqu'aà leur 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s), assistant maternel, assistante familiale, ou d'un adulte proche et responsable de l'enfant.

La CCSMS assurera la gestion de ce nouvel équipement qui a fait l'objet en 2023 de plusieurs réunions institutionnelles incluant les partenaires locaux pour établir le projet de fonctionnement à présenter à la CAF en 2024 pour une ouverture prévue début 2024

Convention Territoriale Globale (CTG)

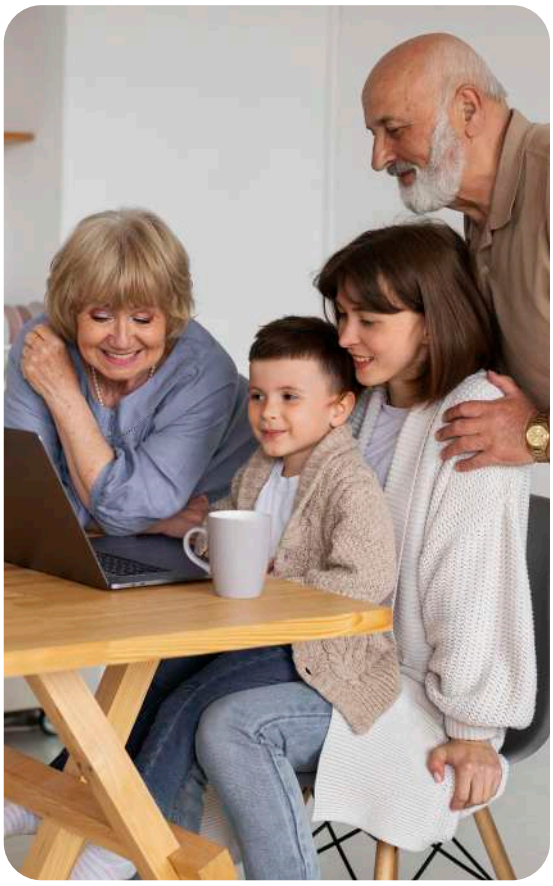

4 Projets ont été priorisés au cours de l'année 2023 :

• **Assurer une coordination territoriale efficace** en mettant à jour les données territoriales sociales et médicosociales avec le recensement notamment des établissements sanitaires et sociaux mené par une personne en service civique.

• **Soutenir la parentalité sur le territoire** avec la création d'équipements propices au soutien parental.

• **Valoriser le travail réalisé au niveau de la petite enfance et de la jeunesse** avec la mise en place d'actions permettant de consolider l'offre en matière de petite enfance et jeunesse et le développement des actions du Relais Petite Enfance.

• **Accompagner les habitants dans leur démarche** avec le développement des actions d'éduction au numérique : ateliers Moselle Fibre et permanences France Services.

France Service Multisites

La France Services Multisites a ouvert ses portes le 7 juin 2022 afin d'améliorer l'accessibilité des services publics en guichets unique.

Le taux de satisfaction horaires et lieux de permanence est de **93%** en 2023. Avec **72%** de taux de résolution des demandes.

97% des usagers recommanderaient l'utilisation de la FS Multisites Sarrebourg Moselle Sud ce qui se ressent dans le taux de fréquentation en 2023 : **1247 personnes reçues pour 2506 demandes traitées.**

6
permanences sur le territoire

11
services partenaires sur un seul lieu

Médico-Social

Dans un contexte où l'offre de soins est en danger, la CCSMS s'engage en faveur de la santé afin de faciliter l'accès aux soins des habitants.

Extension portage de repas

Le service de portage de repas est dédié principalement aux personnes âgées ou ayant des difficultés de mobilité (handicap, maladie, retour d'hospitalisation). Il a été mis en place en 2009 pour intervenir en dernier recours auprès des personnes qui ne peuvent se fournir via un traiteur privé. Cette prestation garantit également un véritable lien social, du réconfort et une visite quotidienne supplémentaire aux intervenants des services d'aide à domicile le cas échéants.

Le fonctionnement du service a été jugé en 2023 inadapté : un seul véhicule et un agent social à temps non complet y sont affectés depuis 2009.

Par conséquent : Les refus pour la mise en place du portage sont de plus en plus nombreux, notamment sur les communes en périphéries du territoire.

En parallèle, de plus en plus d'établissements de restauration ou traiteur à domicile arrêtent leur activité. Le service en 2023 est saturé et nous ne sommes pas en capacité d'intervenir de manière équitable sur les 76 communes du territoire.

Aussi, la décision a été prise d'étendre le service pour uniformiser son accès pour tous les demandeurs, quelque soit leur lieu d'habitation d'ici à la fin 2024

23
communes desservies

20 402
repas distribués
sur l'année 2023
+17% /2022

56
repas livrés en moyenne par jour

RÉTRO SPECTIVE

Contrat Local de Santé (CLS) Sarrebourg - Phalsbourg

Devant la problèmatique grandissante de la désertification médicale, la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg dans le cadre du Contrat Local de Santé se sont engagées pour trouver des solutions pour le recrutement de médecins.

Le Contrat Local de Santé Sarrebourg Phalsbourg a été signé le 11 décembre 2023 pour une durée de 3 ans (2023-2026). Il vise à repérer et à répondre aux enjeux de la santé du territoire, afin de réduire les Inégalités Sociales et Territoriales de Santé (ISTS) et assurer la promotion de la santé des habitants.

Il est porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS-GE), la Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS), la Communauté de Communes du pays de Phalsbourg (CCPP), et en collaboration avec différents partenaires du territoire.

Plusieurs date marquantes en 2023 pour le CLS Sarrebourg - Phalsbourg :

- Le 7 septembre, **un forum santé** de corps et d'esprit.
- Le 29 septembre et le 8 décembre **deux journées de dépistage cardiovasculaire** à Sarrebourg et à Phalsbourg par le biais d'un camion médicalisé.
- Le 19 octobre et le 7 décembre, un **ciné-débat** sur la santé mentale.
- Du 4 au 8 décembre, **la Semaine du Contrat Local de Santé** a permis d'aborder des problématiques diverses sur le sujet de la santé sous toutesses formes.

La plateforme Docndoc

Devant la problèmatique grandissante de la désertification médicale, la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg dans le cadre du Contrat Local de Santé se sont engagées pour trouver des solutions pour le recrutement de médecins.

Pour ce faire, nous nous sommes associés en 2023 à une start-up innovante, **Docndoc** qui accompagne les médecins dans leur quête de remplaçant et successeurs, et encourage la mobilité des remplaçant.

Grâce à un système ciblé de correspondance, les médecins peuvent se créer un réseau de remplaçants qualifié et pérenne.

Il s'agit de promouvoir un concept qui équilibre non seulement le projet professionnel des médecins, mais également leur bien-être dans la vie de tous les jours, en accompagnant les remplaçants dans leur projet d'installation dans la région (vie familiale, vie culturelle, immobilier...).

Cet équilibre est essentiel pour motiver les jeunes professionnels de santé et leur famille à s'installer dans le territoire.

DOCNDOC

16

profils différents sur cette plateforme ont réalisé des publications

52

médecins de toutes spécialités ont été contactés

ainsi que 2 pharmacies

Assainissement

La CCSMS a poursuivi en 2023 son programme de mise aux normes des systèmes d'assainissement de ses communes membres afin d'améliorer la salubrité publique et la qualité du milieu naturel. Par ailleurs, la collectivité s'est lancée dans une démarche éducative afin d'instruire et de sensibiliser les élèves du territoire sur le sujet du traitement des eaux usées.

Visites éducatives

Dans un cadre pédagogique et afin de valoriser le travail de la collectivité grâce à l'investissement de ses agents, le service Assainissement de la CCSMS propose des visites de la station d'épudation de Sarrebourg.

Des enfants d'écoles élémentaires sont accueillis pour le circuit de l'eau, et des élèves du collège au BTS sont reçus dans une approche plus scientifique sur le traitement de l'eau et la protection des ressources naturelles.

Bien qu'il existe différents types de système de traitement des eaux usées sur le territoire, la station de Sarrebourg est l'installation qui traite le plus grand volume d'eaux usées sur son secteur d'exploitation.

Station de traitement des eaux usées à Landange

Les premières études réalisées sur le bassin versant du ruisseau de Gondrexange, datant de 2004, ont révélé **la nécessité d'assainir indépendamment les communes de Barchain et de Landange.** Une mise en conformité de l'assainissement avec un système de traitement a donc été projetée pour chacune des deux communes. La première consultation en 2016 a dû être abandonnée en octobre 2017, car le financement des travaux ne pouvait pas être supporté par la collectivité. En 2021, suite au COVID, de nouvelles aides de l'État ont permi de relancer la consultation.

804 330 €
HT de travaux

Station de traitement des eaux usées à Bettborn

La commune de Bettborn fait partie des dernières communes-membres dont le système d'assainissement devait être mis aux normes. **Une opération de travaux sur les communes de Bettborn et Gosselming a été entreprise.**

La commune de Gosselming disposait d'une unité de traitement à boues activées datant de 1967. Cette unité de traitement était vétuste et ses capacités d'épuration étaient limitées.
Le coût global de la réhabilitation d'un tel ouvrage étant élevé et la commune de Betteborn ne disposant d'aucun système de traitement, le choix s'est porté sur la réalisation d'un **filtre planté de roseaux à 2 étages** permettant de traiter les eaux usées des deux communes.

25
contrôles
en assainissement non collectif

407
diagnostics de vente en assainissement collectif

40
demandes
de branchements neufs instruites

7 713
curages d'avaloirs

130
dossiers de mise aux normes du branchement privé du réseau public

172
vidanges de fosses septiques réalisées avant raccordement au réseau

414
dossiers d'interventions
de travaux sur les réseaux

GEMAPI

Depuis le 1er janvier 2018, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations fait partie des compétences gérées par la CCSMS. Cette compétence constitue une opportunité de nouvelles ambitions pour la préservation de la biodiversité et de l'écosystème local.

Le projet NoCyano

La CCSMS a poursuivi le projet NoCyano, visant à co-construire un plan de gestion pour juguler la prolifération des cyanobactéries dans les étangs réservoirs du territoire.

Les analyses des étangs de Mittersheim, du Stock et de Gondrexange ont révélé en 2022 **un excès de nutriments dans les eaux,** ce qui favorise le développement des cyanobactéries menaçant la baignade.

En 2023, **les objectifs sont les suivants :**

- **Dresser un bilan des connaissances disponibles** sur la gestion hydraulique des étangs étudiés, l'occupation des sols et les activités dans leur bassin ver sant, leur état écologique et les usages qui sont faits de ces étangs.
- **Modéliser les flux de nutriments vers ces étangs** en s'intéressant à la fois aux flux dans leurs bassins versants et dans celui plus éloigné de la rigole d'alimen tation du canal (Sarre Rouge et Blanche).
- **Mieux documenter les proliférations de cyanobactéries dans ces étangs** no tamment par une approche participative, **les risques toxiques et la perception des dangers liés aux cyanotoxines** par les usagers et gestionnaires des étangs.

Le projet NoCyano a pour objectif de co-construire un plan d'actions pour réduire la pollution et partager les étangs **en favorisant le dialogue entre les acteurs locaux (gestionnaires des étangs, élus, usagers,...).**

GEMAPI : Travaux réalisés en 2023

Nom du cours d'eau	Zone traitée	Travaux volet renaturation	Montant
Bassin versant de Niderviller	Ruisseaux du Thalmatt, de l'Otterbach et du Barembach **1.4 km de cours d'eau traité**	• Entretien de la ripisylve • Enlèvement des embâcles • Plantations • Coupe des essences indésirables	**50 240,90** euros HT
Ruisseau de Saint-Quirin	De l'entrée de Saint-Quirin à sa confluence avec la Sarre Rouge **6.5 km de cours d'eau traité**	• Entretien de la ripisylve • Enlèvement des embâcles • Plantations • Coupe des essences indésirables	**75 040,60** euros HT
Sarre Réunie	Du moulin de Hoff au moulin de Sarraltroff **6.5 km de cours d'eau traité**	• Entretien de la ripisylve • Enlèvement des embâcles • Plantations • Coupe des essences indésirables	**176 033** euros HT
Sarre Rouge	De la sortie d'Abreschviller au moulin de Cubolot (hors moulin) **3.8 km de cours d'eau traité**	• Entretien de la ripisylve • Enlèvement des embâcles • Plantations • Coupe des essences indésirables **Travaux volet restauration** Élaboration d'une annexe hydraulique dans le but de créer une zone de fraie pour les salmonidés	**139 995,21** euros HT

Travaux de la Sarre Rouge

Pépinière d'entreprises

11 **entreprises** hébergées
-15% /2022

20 **entreprises** domiciliées
+5% /2022

04 **abonnements** coworking

Rendez-vous des entrepreneurs

Comme l'an passé, la Pépinière d'Entreprises a réuni des entrepreneurs sud mosellans lors d'ateliers thématiques mensuels (1 mardi par mois).

9 ateliers ont été organisés sur des sujets divers (communication, prospection, énergies, ...).

Ces réunion mensuelles gratuites apportent aux chefs d'entreprise des informations utiles et concrètes pour développer leurs compétences, surmonter des obstacles et élargir leur réseau professionnel.

9 **rendez-vous** des entrepreneurs

8 **intervenants**

89 **participants**

Initiative Moselle Sud

Initiative Moselle Sud, gérée administrativement depuis 3 ans par la CCSMS, soutient les entrepreneurs dans le cadre d'une création, reprise ou développement d'activité à travers l'octroi de prêts d'honneur à taux 0%.

L'association intervient sur le territoire des 3 Communautés de Communes du Sud Mosellan (Sarrebourg Moselle Sud, Saulnois, Pays de Phalsbourg

46 **porteurs de projets** ayant reçu un avis favorable

+7 % de dossiers traités /2022

496 500 **euros de prêts d'honneur** accordés

11 **comités d'agrément** organisés

RÉTRO SPECTIVE

Pôle Créa

La CCSMS, lauréate de l'Appel à Projet «Pôle de Coopération pour entreprendre» de la Région Grand Est sur 2 ans, a lancé en juillet 2022 le Pôle Créa Sud Mosellan. L'objectif est de mettre en avant l'offre d'accompagnement présente en Moselle Sud, créer des synergies entre les différents acteurs du territoire intervenant dans le domaine de la création d'entreprises et encourager à la création/reprise d'entreprises sur le territoire.

1er Hackathon

Les 17 et 18 novembre 2023, le Pôle Créa Sud Mosellan a organisé le 1er marathon de la création d'entreprise en Moselle Sud qui a réuni **4 équipes (12 participants).** Pendant **36 heures** (même la nuit !), les équipes ont travaillé sur leur projet pour faire émerger ensemble de nouvelles pistes de développement.

De nombreux experts (conseillers consulaires, banquiers, expert-comptables, entrepreneurs) sont venus prêter main forte aux équipes et leur apporter les éléments essentiels à la construction de leur projet.

L'évènement s'est déroulé au Couvent de Saint-Ulrich et la restitution de la Salle du Casino de Sarrebourg.

Le jury - compos d'élus du territoire de Moselle Sud, des chambres consulaires, du Président du Filon et du Vice-Président du Réseau Initiative Moselle Sud - a accordé le **1er Prix au projet de valorisation du myscanthus porté par Pierre-Baptiste BIER (Ferme du Ritterwald à Schneckenbusch) et Romain GANTNER (GR Environnement à Réding).**

CréaLab - Promo 1 et 2

Sur les 2 promos, 17 entrepreneurs engagés sur les 3 territoires d'intervention du Pôle Créa Sud Mosellan, ont eu la chance d'être accompagnés pendant 6 mois afin d'accélérer le développement de leur activité.

Au programme : des ateliers collectifs (sur l'innovation, l'ESS, la politique d'achat la communication, et l'intélligence artificielle), un suivi personnalisé et des réunion « réseau» inter-promos. Chaque entrepreneur a eu l'opportunité de réaliser des portraits photos et vidéos professionnels.

Ateliers de la Créa

Les Ateliers de la Créa se sont déroulés le 28 septembre et ont eu un véritable succès. Les différents partenaires ont présenté à chacun l'offre d'accompagnement sur le territoire et les différentes étapes de la création / reprise d'entreprise.

96
porteurs de projet présents **+37%** /2022

Rendez-vous de la Créa

Le 8 décembre se sont déroulés les rendez-vous de la Créa, des entretiens individuels avec des experts afin de présenter des projets.

17
porteurs de projet présents **+54%** /2022

Cordées de la Réussite

Dans le cadre des **Cordées de la Réussite,** la Pépinière d'entreprises a accueilli **3 fois les élèves du Lycée Professionnel Régional Dominique Labroise.**

Au programme : des témoignages d'entrepreneurs hébergés à la Pépinière, une animation autour de l'intelligence collective et une présentation de la filière de valorisation des chutes de cuirs et de tissus.

Économie Circulaire

Depuis 2017, la CCSMS est engagée dans l'animation d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) et plus globalement sur les thématique de l'Économie Circulaire suite à la signature d'un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME en 2022. L'Économie Circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage de ressources et la production de déchets.

10
Rencontres et immersions avec des entreprises

04
Rencontres et immersions avec des acteurs de l'ESS et d'associations

05
Rencontres et immersions avec des académiques

02
Newsletters

03
Réunions thématiques et conférences

RÉTRO SPECTIVE

Réunion thématique L'Économie Sociale et Soliadaire (ESS) : un levier de développement économique

Cette rencontre organisée pendant la semaine de l'ESS a réunie une trentaine d'acteurs économiques. Une cartographie des solutions de sous-traitances disponibles sur le territoire a été établie.

Les organismes oeuvrant à l'insetion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi ont représenté leurs différentes solutions aux entreprises présentes et créé des opportunités d'affaires.

Contrat d'Objectif Territorial (COT)

12 mois après son lancement, il s'agit de co-construire le plan d'actions permettant d'incrémenter le référentiel «Économie Circulaire», avec les services de la CCSMS. Les différents échanges ont permis de recenser les axes incluant une dimension d'Économie Circulaire, et les leviers permettant d'accélérer la transition écologique de la collectivité. Au total, une dizaine d'entretiens et d'ateliers ont été menés avec les services (Ressources Humaines, Communication, Achat et marché publique, Développement Durable, PETR, DGS/DGA, Élus.

L'audit s'est réparti en plusieurs étapes avec un temps de lancement et de montée en connaissance du territoire, puis un temps d'échanges avec les Élus, le Directeur Général des Services et le chargé de mission sur les différents axes du référentiels.

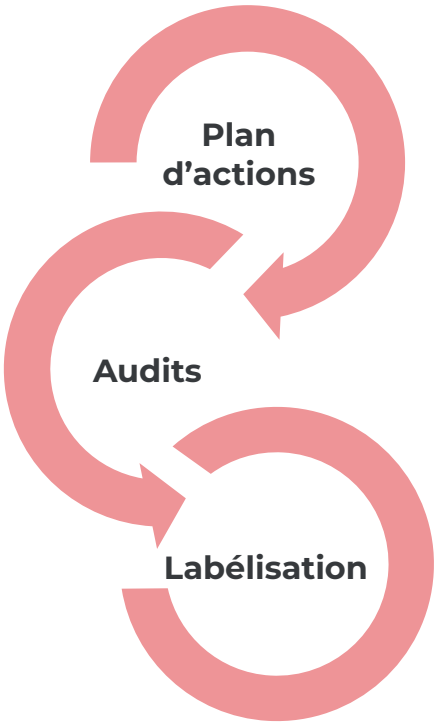

Valorisation des chutes de cuirs et de tissu

Cette année est marquée par la création de l'atelier couture qui vient concrétiser 12 mois de travaux sur l'action de valorisation des chutes de cuirs et de tissus issues d'industriels de notre territoire.
L'atelier est doté d'un parc machine mis à disposition par les partenaires du projet et enregistre ses 2 premiers salariés : 1 encadrant technique d'insertion ainsi que la 1er couturière en formation.

En parallèle de la première commande de 250 pièces passée par la Réserve de Biosphère Moselle Sud, des prototypes ont vue le jour pour dévoiler les prémisses du potentiel de l'atelier.

La CCSMS s'est également engagée à co financer l'étude de faisabilité et à participer aux côtés de l'associaition Meurthe et Mosellane «LaBenneIdée» à la création d'une nouvelle matière issue des gisements de tissus.

Ces chutes de textiles devraient avoir une nouvelle vie, sous forme de panneaux utilisables dans l'ameublement notamment. Les résultats sont attendus pour fin 2024.

Autoconsommation collective (ACC)

La CCSMS a identifié l'Autoconsommation Collective (ACC) comme levier d'accélération à la transition énergétique. Il soutient son déploiement sur le territoire, notamment à destination des acteurs économiques.

En 2023, l'intercommunalité a porté financièrement une étude de faisabilité technique, économique et juridique quant à la possibilité de déployer une boucle d'ACC sur la Zone Industrielle de Sarrebourg. Il s'agit ici d'une première étape concrète dans sa volonté de transition énergétique.

12
entreprises impliquées

4.9 MWc - 5 GWh
de production totale potentielle
(soit l'équivalent de la consommation moyenne de 1000 foyers résidentiels sur le territoire de Sarrebourg Moselle Sud)

99%
d'autoconsommation potentielle totale

Aménagement & Développement

L'intercommunalité, en charge de l'aménagement et du développement économique, gère les zones d'activités du territoire et assure le suivi des programmes économiques en cours avec comme ambition de déployer plusieurs projets d'envergure.

Aides aux entreprises pour leurs investissements immobiliers

La loi NOTRe du 07 Août 2015 a attribué aux Communautés de Communes la faculté de définir et décider de l'octroi d'aides financières sur leur territoire en matière d'investissement immobilier des entreprises et de location de terrains ou d'immeubles.

La CCSMS a décidé de déléguer l'exercice de cette compétence au Département de la Moselle. Le Département a ainsi mis en place le **dispositif AMIE57 - Aide Mosellane à l'immobilier d'Entreprise**, co-financé par la CCSMS et de Département à hauteur de 50% chacun.

Cette aide prend la forme d'une **subvention pour la réalisation d'investissement immobilier** porté par des entreprises de 20 salariés au plus et qui exercent une activité de commerce (surface de vente inférieure à 400m2), d'artisanat, de bâtiment et travaux publics, de services aux entreprises, d'industrie et de transports et logistiques.

Les demandes d'aides déposées par les entreprises sont suivies administrativement et financièrement par **Moselle Attractivité,** l'agence de développement économique de la Moselle.

Depuis la mise en place de ce dispositif en 2021, **12 entreprises** ont obtenu un financement pour un total d'environ **93 000€** (par CCSMS) dont **48 000€** pour l'année 2023.

Les entreprises subventionnées en 2023	Nom	Adresse	Coût des travaux	Subvention
	VAGOST	Hilbesheim	110 182,96 € HT	10 000 €
	WAHL EQUIPEMENT	Sarrebourg	600 000 € HT	10 000 €
	KREKELS	Sarrebourg	51 000 € HT	3 385 €
	EPSYLON	Sarrebourg	60 539 € HT	9 080,50 €
	CREATYM	Sarrebourg	132 243 € HT	15 000 €

Zones d'activités

FÉNÉTRANGE
Surface : 5.8 ha
dont 1.15 ha disponibles

SARREBOURG
ZAE TERRASSES DE LA SARRE
Surface : commercialisation terminée

BERTHELMING
ZONE ARTISANALE
Surface : 5.4 ha
dont 1.17 ha disponibles

RÉDING
ZAE HORIZON
Surface : 7.6 ha
dont 2.8 ha disponibles

HOMMARTING
ZAI DES GRANDS HORIZONS
Sur les bans communaux de Brouviller, Hommarting, Réding
Surface : hectares en cours de création

BUHL-LORRAINE
ZAE ARIANE 2
Surface : 3.41 ha
dont 1.4 ha disponibles

SARREBOURG / BUHL-LORRAINE
ZAE ARTISARRE I
Surface : 5 ha
dont 64 ares disponibles

NIDERVILLER
ZAE LES PEUPLIERS
Surface : 8 ha dont 1.7 ha disponibles

Désignation	Adresse	Communes	Section/parcelle	Surface m²	Montant € HT
Commune de Sarrebourg	ARTISAR	Buhl Lorraine	08/0310	187	4 675,00
Wahl Equipemenet	ZA Ariane 2	Buhl Lorraine	05/080 06/0171	7 824	93 888,00
Chaufferie Terrasses	Terrasses	Sarrebourg	20/0341 et 0343	970	70 000,00
KS Promotion	ZI	Sarrebourg	43/0046	9117	136 755,00
SCI Comshow	ZA Artisarre	Sarrebourg/ Buhl Lorraine	08/0304 Buhl 09/0262 Sarrebourg	2914	72 850,00

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont un magnifique moyen de communication pour la CCSMS. Sur son compte Facebook et Linkedin, la CCSMS partage les actualités au grand public en temps réel. Les réseaux sociaux permettent de relayer des informations, et d'avoir des retour des internautes, par des réactions ou des commentaires

Découvrez quelques chiffres de l'année 2023 pour la page Facebook de la CCSMS

+378
FOLLOWERS

16 800
VISITES DE LA PAGE

+740% /2022

226
PUBLICATIONS

6 600
INTERACTIONS

RÉTRO SPECTIVE

Publication qui a touché le plus de personnes

113
INTERACTIONS (PARTAGES ET LIKES)

282
CLICS SUR LE LIEN

12 857
PERSONNES ONT VU LE POST

Partenaires

Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)

Caisse d'Allocation Familiales (CAF)

Caisse des dépôts et consignations

Center Parcs les Trois Forêts

Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC)

Communauté de communes du Saulnois

Département de la Moselle

Communauté de communes du Pays de Phalsbourg

Moselle Agence Culturelle

Trésor Public

Région Grand Est

Préfecture de la Moselle

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Moselle

Etablissement Public Foncier de Grand Est

Mission Locale

Moselle Attractivité

Moselle Fibre

Parc Animalier de Sainte-Croix

Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI)

Parc Naturel Régional de Lorraine

Sous-Préfecture de Sarrebourg/Château-Salins

Chambre d'Agriculture de la Moselle

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Sarrebourg (PETR)

Voies Navigables de Frances (VNF)

Communauté de Communes d'Alsace Bossue

Conception : Service communication / Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) • Crédits photos : service communication sauf mentions contraires - ©TomPhotography - Freepik - Moselle Attractivité www.leuropevueduciel.com - ©AERM Mathieu Cugnot - ©KUHNLE TOUR - ©El Vision VidéoPhoto Production

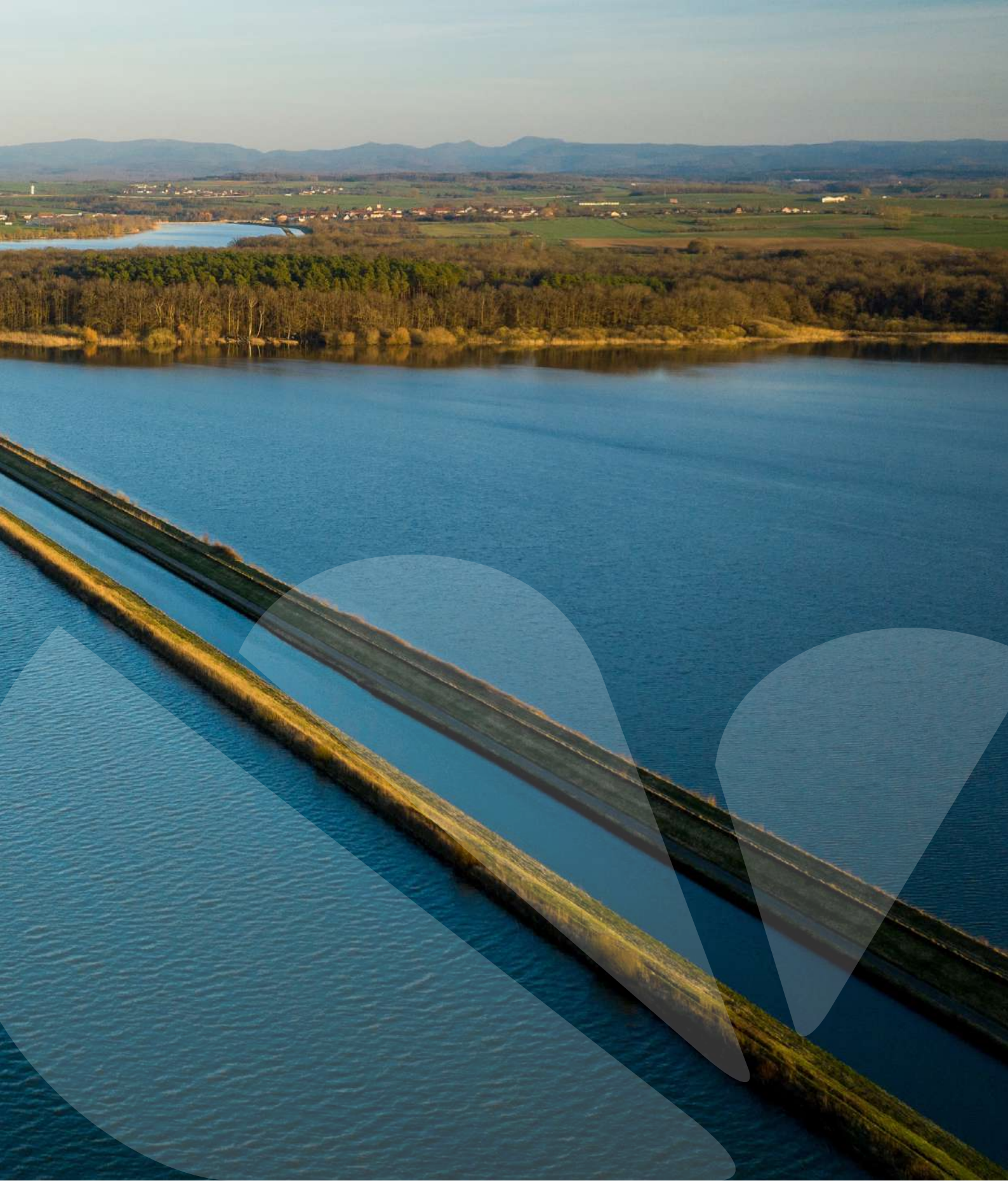

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud

ZAC des Terrasses de la Sarre
3, Terrasse Normandie
57403 SARREBOURG

03 87 03 05 16
contact@cc-sms.fr